

Éthique et protection des données

Le protocole de l'étude SOPHYA a été présenté au Comité d'éthique des deux Bâles pour un examen approfondi. Du point de vue du Comité d'éthique, tous les aspects pertinents ont été pris en compte. La mise en œuvre de l'étude SOPHYA a donc pu être approuvée par la commission d'éthique.

Conformément à la [loi sur la statistique fédérale](#) (PDF), à la [loi fédérale sur la protection des données \(LPD\)](#) (PDF) et à [l'ordonnance \(OLPD\)](#) (PDF) qui s'y rapporte, le groupe de recherche SOPHYA garantit le strict respect des dispositions en matière de protection des données.

Toutes les données de l'étude SOPHYA seront analysées anonymement. Des conclusions sur l'individu ne seront plus possibles après la constitution de la base de données de l'ensemble.

Des mesures d'organisation et des mesures techniques sont prises pour protéger les données personnelles contre toute consultation non autorisée. S'y ajoutent des mesures telles que

- le stockage des données personnelles et des données techniques sur des supports électroniques différents
- le transfert crypté des données entre l'institut de sondage, le Swiss TPH, L'Université Lausanne et les offices fédéraux

Ces mesures de précaution sont prises pour garantir la confidentialité de toutes les informations collectées.